

Procès-verbal

Bureau Directeur téléphonique du 31 août 2012

Présents : BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : MANOUVRIER Alexis, JACQUET Michel.

Excusés : FEUILLAN Jean-Pierre, BECCIA Evelyne, BANA Philippe, SCARSI Claude.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h depuis le siège de la FFHB.

Jacques BETTENFELD informe le Bureau Directeur des suites de la procédure de conciliation devant le CNOSF concernant la demande de Lormont d'annuler la décision du Jury d'appel fédéral du 11 juillet 2012 ayant confirmé les décisions de la CRL du 22 juin et la CNSR (division CMCD) du 11 mai.

Il rappelle que par ces décisions successives, le club de Lormont a été sanctionné d'une rétrogradation en division inférieure pour la saison 2012/2013 au motif de non-respect de la CMCD au titre de 2011/2012.

Le club de Lormont et la FFHB étaient représentés à l'audience tenue le 23 août au CNOSF.

Par notification du 29 août 2012, le conciliateur du CNOSF a proposé au club de Lormont de s'en tenir à la décision fédérale compte tenu du non-respect du seuil de ressources « Jeunes Arbitres » en 2011/2012.

Au vu de l'urgence à diffuser les compositions définitives des poules des championnats de France 2012/2013, la FFHB a informé sans délai le conciliateur et le club de Lormont qu'elle acquiesçait à la proposition et la COC a avisé l'ensemble des clubs de N1M et N2M.

En application de la convention liant la FFHB à la LNH, 3 membres au minimum de la CNACG de la LNH doivent être désignés par la FFHB.

En vue du renouvellement de l'ensemble des membres des commissions de la LNH lors de son prochain Comité directeur, le Bureau Directeur de la FFHB décide, à l'unanimité des présents, de reconduire les 3 membres désignés par la Fédération pour le mandat précédent, à savoir : MM Eric PERODEAU, Jean-François SERRE et Henri-Dominique PETIT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général